

4702

E. S. M.

S. REINACH

L'HERCULE DE FEURS

Extrait de la *Revue Archéologique*
(Juillet-octobre 1933)

PARIS (6^e)
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte, 28

Bibliothèque Maison de l'Orient



139801

L'HERCULE DE FEURS

Dans la *Revue Archéologique* de 1899 (t. II, p. 58), j'ai publié pour la première fois, d'après la photographie d'un moulage du Musée de Roanne, une importante statuette en bronze d'*Hercule jeune*, assis sur la dépouille du lion de Némée. Dans la suite, Joseph Déchelette, conservateur du Musée de Roanne, qui m'avait envoyé la photographie, voulut bien prêter le moulage lui-même au Musée des Antiquités nationales, où il en a été exécuté un bon creux.

La statuette a été reproduite par moi dans le *Répertoire de la statuaire* (III, 249), et aussi dans le *Catalogue illustré du Musée de Saint-Germain* (t. II, p. 172). Le peu de renseignements que je possédais à ce sujet ont trouvé place dans mon article de 1899. La base quadrangulaire du moulage de Roanne, qui est moderne, porte les mots gravés en creux : HERCULE DE FEURS (fig. 1). Feurs est un chef-lieu de canton de la Loire, près de Montbrison, et fut la capitale du Forez. Cette provenance, qui a été mise en doute sans motif valable, est confirmée, comme je m'en suis avisé depuis, par l'abbé Roux, curé de Feurs, dans son livre intitulé : *Recherches sur le Forum Segusiavorum et l'origine gallo-romaine de la ville de Feurs*, Lyon, 1851. A la p. 53, l'auteur décrit le site di *Le Palais*, situé en dehors de l'octroi actuel de Feurs, mais qui, avant la Révolution, appartenait à la paroisse. Voici ce qu'il y a d'essentiel dans son texte : « Le Palais était une construction splendide, à en juger par ses restes et par l'acharnement qu'on a dû mettre à la détruire. Il semble qu'on a pris plaisir à piler, comme dans un mortier, tous les marbres précieux que la magnificence romaine y avait rassemblés... On ne peut se faire une idée de la quantité de ces marbres presque tous

d'origine étrangère, qui, sciés en plaques minces, ont fourni les cannelures des colonnes de l'ornementation intérieure de l'édifice... J'ai reconnu parmi ces débris les fragments d'une statue en marbre de Paros. *Il y a trente ou quarante ans qu'on y trouva une statue en bronze de cinquante-cinq centimètres représentant Hercule jeune assis et couvert de la peau du lion ; je n'ai pu savoir ce qu'elle était devenue.*

En réalité la statuette n'a pas 0 m. 55 de haut, mais 0 m. 26 ; dans mon article de 1899, j'avais également donné un chiffre erroné, cette fois trop faible, 0 m. 15. C'est que ni l'abbé Roux ni moi nous n'avions, en écrivant, de moulage sous les yeux ; il y a quelque intérêt à constater cela, dans le cas de l'abbé Roux, qui aurait parlé du moulage s'il l'avait connu.

L'emplacement dit Le Palais avait été décrit antérieurement par Auguste Bernard dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires* de 1846 (t. XIII, p. 392). Voici le passage :

« Il y a près de Feurs un lieu qui porte le nom de *Palais*, en latin *Palatium*, emprunté à un vieil édifice détruit depuis bien longtemps, mais dont on retrouve encore chaque jour de riches débris, malgré les circonstances qui semblent s'être réunies pour en faire disparaître toute trace. En effet, l'espèce de respect traditionnel attaché à ce lieu l'avait fait de bonne heure occuper par la féodalité, qui y éleva un château, malgré sa situation peu favorable pour une construction de ce genre. Tout ce qui restait de l'ancien édifice fut employé dans le nouveau ; ensuite un arrêt des Grands Jours de Clermont de 1656 ordonna de raser le château en punition des crimes de ses maîtres, et tous les matériaux furent alors dispersés au loin. Voilà pourquoi on ne découvre plus sur les lieux que des fragments peu considérables. Néanmoins ils suffirent pour donner une haute opinion de l'édifice auquel ils ont appartenu. Ainsi on y a trouvé, dans une espèce de fouille faite récemment pour la construction d'un nouveau corps de bâtiment, des portions de colonnes de marbre dont les cannelures sont d'une proportion vraiment extraordinaire. En outre, il existait naguère dans le voisinage des restes de thermes connus sous le nom de *Bains de César* (p. 392-3). »

« Feurs fut jadis une ville importante, : on y a trouvé des mosaïques et des statuettes qui rappelaient les plus beaux temps de l'Empire. On y découvre encore journellement des restes d'aqueducs et d'égoûts qui indiquent une vaste cité. Tout démontre que l'enceinte de cette ville renfermait autrefois plusieurs localités voisines, et entre autres Randan, où la tradition rapporte que fut élevé le premier temple chrétien de la contrée. La déchéance de Feurs est attribuée à un incendie dont on ignore les circonstances, mais qui est prouvé par de nombreuses ruines enfouies dans des charbons et des débris de tuiles antiques (p. 395-6). »

On doit regretter qu'Auguste Bernard n'ait pas donné de détails sur les statuettes « qui rappelaient les plus beaux temps de l'Empire ». Il est probable que nombre d'entre elles, passées aux mains d'antiquaires lyonnais, ont été vendues sans provenance, ou avec des provenances supposées. Dans mon *Réperloire*, j'ai fait figurer comme trouvées à Feurs deux statuettes d'Hercule, une de Satyre, une de Victoire, une de Mars, une d'athlète. Un poids de Feurs, conservé au Louvre, porte une dédicace à la déesse Segeta¹ que l'on retrouve dans la station voisine d'Aquae Segetiae (Saint-Galmier). Un vase, dont j'ignore le possesseur actuel, porte sur le col une dédicace à la Mère des dieux, *Matri d(eorum)*. Les inscriptions lapidaires font connaître les déesses *Segela* et *Dunisia*, l'une et l'autre divinités de sources². Cette colonie romaine, qui posséda un théâtre en pierre sous Claude³, un vaste forum, des portiques, des rues larges se coupant à angle droit, a joui d'une grande prospérité jusqu'à l'incendie qui la ravagea. Cet incendie doit probablement se placer vers 166, ou 255, à des époques de crises mal connues, où les incursions des barbares transrhénans ont réduit en cendres tant de villes florissantes de l'est de la Gaule et anéanti en partie leurs industries.

Auguste Bernard est revenu sur Feurs en 1858, dans sa très

(1) Cf. CIL, XIII, 1641, 1646.

(2) Cf. *Ibid.*

(3) Cf. *Ibid.*, 1642.

estimable description du pays des Ségusiaves, mais les quelques mots qu'il dit de la statuette d'Hercule non mentionnée dans son Mémoire de 1846, sont empruntés à l'abbé Roux. Il termine aussi par cet aveu : « Je n'ai pu savoir ce qu'elle était devenue. »

Dans le moulage de Roanne, dont la provenance est inconnue, la main droite manque. Dès 1899, j'avais exprimé l'avis que la cassure de cette main était récente, ce qui est confirmé aujourd'hui, comme on le verra. Pendant de longues années, aucune autre épreuve du moulage ne fut signalée. Je sais, depuis 1924, qu'il en existe deux autres, mais restaurées avec une massue et un socle plus compliqué qui sont évidemment des restaurations. La première a été donnée en 1850 par un certain Dr Härtel au Musée de l'Université de Leipzig (fig. 3) ; l'autre a été acquise par moi à la fin de 1924, dans une petite boutique voisine de Saint-Sulpice, et donnée au Musée de Saint-Germain.

Cette même année a vu reparaitre, après une éclipse de près d'un siècle, l'original lui-même qui a été publié à Munich, avec plusieurs photographies, par le Dr Sieveking, directeur de la Glyptothèque¹ (fig. 2). Il est très bien conservé ; la main droite est intacte et la patine irréprochable. Mais le socle est un travail moderne en marbre qui a été patiné récemment pour prendre l'aspect du bronze. Je reviendrai tout à l'heure sur cette addition.

La statuette a été acquise dans le commerce par M. James Loeb, de New-York, éditeur de la Bibliothèque d'auteurs grecs et latins qui porte son nom. Son importante collection d'antiquités, dont il existe trois volumes de catalogues non mis dans le commerce, est destinée à l'Université américaine de Harvard ; elle est actuellement au château de Hochried, à Murnau, près de Munich.

Le hasard a voulu que M. Sieveking trouvât dans ses papiers de famille de précieuses mentions de l'Hercule de Feurs. Son grand-oncle, Karl Sieveking, était très lié avec

(1) *Münchener Jahrbuch für bildende Kunst*, nouv. série, I, 1.

l'historien bien connu de l'art italien, le baron de Rumohr. Se trouvant ensemble à Hambourg en 1828, ils y virent, chez un Français dont le nom n'est pas donné, une statuette de bronze représentant un éphèbe portant un bandeau autour de ses cheveux. Le possesseur leur dit que cette figure avait été trouvée à Feurs. Rumohr en fut tellement enthousiaste qu'il s'adressa à M. Von Schuckmann, alors ministre de l'intérieur de Prusse, le priant d'obtenir du possesseur que le bronze fût envoyé à Berlin pour y être moulé. Ainsi fut fait. Les connaisseurs de Berlin estimèrent unanimement, nous dit-on, que c'était un travail grec du plus beau style et que le personnage représenté était Thésée; quelques-uns observèrent que les oreilles étaient bosselées comme celles des athlètes, particularité réaliste qu'avait le premier notée Winckelmann, et en conclurent sans doute qu'il s'agissait plutôt d'un athlète vainqueur. Le socle en marbre, au dire de l'amateur français, était l'œuvre de son ami le sculpteur Vallois (avec deux l). Je pense qu'il s'agit d'Achille-Joseph-Étienne Valois, élève de Chaudet et de David, né en 1785, mort en 1862, qui commença d'exposer au Salon en 1814 et auquel on doit plusieurs médiocres statues au Musée de Versailles.

Le socle moderne offre une ressemblance évidente avec ceux des moulages, car une tête de lion y est grossièrement indiquée, mais il n'y a aucune trace d'un tronc d'arbre ni de la peau de lion qui le recouvre. M. Sieveking a pensé que la statuette avait été découverte sans socle, et que ceux des moulages sont de fantaisie, comme celui du sculpteur Valois. Cela est impossible pour plusieurs raisons : 1^o Le socle de marbre, comme je l'ai dit, présente une analogie, qui ne peut être fortuite, avec ceux des moulages ; 2^o si la statuette avait été découverte sans la peau de lion, on n'aurait jamais songé à y reconnaître Hercule ; on l'aurait dénommée Mercure, parce que la même attitude est assez souvent prêtée, en Gaule surtout, à ce dieu¹. On ne pouvait savoir alors ce qu'on sait aujourd'hui sans pouvoir l'expliquer, que Mercure n'est *jamais*

(1) *Répert. statuaire*, II, p. 168 à 170 ; III, p. 52, n^o 7 ; VI p. 32, n^o 1.

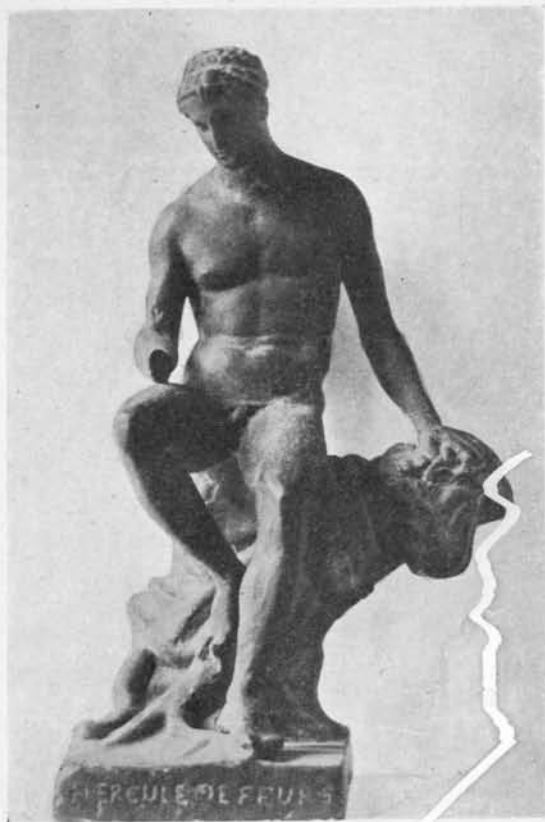


Fig. 1
Hercule de Feurs. Moulage du Musée de Roanne.



Fig. 2
Hercule de Feurs. Bronze de la Collection Loeb à Munich.

figuré avec un bandeau dans les cheveux, alors que c'est là un attribut fréquent d'Hercule, comme aussi d'Apollon et de Dionysos. Le fait que les archéologues de Berlin y virent un Thésée a sans doute pour cause qu'ils n'attachèrent pas d'importance au socle moderne, où la tête de lion n'est d'ailleurs que vaguement indiquée, et qu'à cette époque, quelques années après la révélation des frontons du Parthénon, on était tenté de donner le nom de Thésée à toute figure juvénile et sans attributs comme celle de Feurs.

Je conclus donc, à l'encontre de M. Sieveking, que la statuette fut découverte avec un socle de bronze très mutilé, mais où l'on distinguait encore une partie de la dépouille et la tête du lion. Les auteurs des deux moulages que nous possédons s'inspirèrent de ces fragments pour restituer des socles dont le style n'est nullement antique, où le modèle de la tête et de la dépouille du lion présentent d'inconciliables différences. A son tour Valois, chargé de sculpter un socle de marbre pour l'acquéreur de la statuette, connaissait l'existence des fragments en bronze du socle original ; mais comme il supprima complètement la dépouille du lion, en se contentant d'esquisser comme à regret la tête du fauve, il est probable qu'il n'eut pas les fragments originaux sous les yeux ; il vit seulement un moulage et, reconnaissant que c'était une restauration, il ne s'en inspira que d'une manière générale et d'ailleurs très fâcheuse, car il est difficile d'imaginer un socle plus bizarre et plus disgracieux que le sien.

La main droite qui manque au moulage n° 1 (fig. 1) est d'un très mauvais travail dans le moulage n° 2, dont l'auteur lui fait tenir une massue (fig. 3) ; dans l'original (fig. 2), la main droite est excellente, mais il n'y a pas d'attribut. La conclusion qui semble s'imposer est celle-ci : le moulage n° 1 est le plus ancien, antérieur à l'acquisition de la statuette par celui qui l'apporta à Hambourg ; dans la suite la main du moulage n° 1 fut brisée et le mouleur du n° 2 la refit en même temps qu'un nouveau socle plus compliqué que le premier et d'un goût encore plus défectueux.

J'espère pouvoir ajouter quelque jour des détails à cette

petite histoire, car la lettre de M. de Rumohr au ministre prussien doit se retrouver et l'on ne peut manquer de savoir aussi, quand on le cherchera, le nom du collectionneur auquel s'adressa ce ministre pour obtenir un moulage de l'Hercule. La connaissance de ce nom permettra sans doute de préciser



Fig. 3. — Hercule de Feurs.
Moulage du Musée de l'Université de Leipzig.

l'époque de la découverte, placée entre 1811 et 1821 par le témoignage de l'abbé Roux.

Là où les archéologues de Berlin, en 1828, voyaient un travail original grec de la belle époque, nous n'hésitons pas à dire aujourd'hui qu'il s'agit d'un bronze du premier siècle de l'Empire, inspiré d'un modèle grec du IV^e siècle. C'est un progrès certain, dû à un siècle d'études, mais combien d'obscurités subsistent encore ! Le type de l'Hercule de Feurs est fréquent dans l'art romain, mais il est toujours prêté à Mer-

cure ; il existe même au Musée Britannique un Mercure assis, provenant de Paramythia, en Épire, qui est presque identique à l'Hercule de Feurs, mais il porte un pétase ailé¹. Faut-il croire que le type en question, créé pour Hermès, a été prêté à Héraklès par un artiste travaillant pour Feurs, ville dont Héraklès paraît avoir été la divinité principale ? Il existe, en effet, une monnaie d'argent des Ségusiaves au revers de laquelle paraît Hercule associé à Télésphore ; c'est sans doute *Hercules salulifer* (CIL, III, 1572), protecteur des sources bienfaisantes dont il y a plusieurs dans la région. On pourrait donc imaginer que le type hellénistique de Mercure assis, adopté, semble-t-il, par Zénodore pour le colosse en bronze érigé sous Néron sur le Puy de Dôme², se soit répandu en Gaule et sur le Danube ; mais il aurait été transformé en Hercule à l'usage des Ségusiaves par un artiste qui ne se mit pas en frais d'invention.

Toutefois, ce qui m'empêche d'accepter cette hypothèse d'un démarquage pour ainsi dire local, c'est que l'Hercule de Feurs est d'une qualité infiniment supérieure à tous les Mercures assis d'époque romaine, même à celui de Paramythia. L'analogie de la tête de Feurs avec celle de l'Hercule de la collection Lansdowne, à Londres (fig. 4), suffit à prouver que l'ensemble dérive directement d'un modèle grec. Ce modèle doit-il être attribué à Euphranor, à Lysippe, ou à quelque autre sculpteur du iv^e siècle ? Tout ce qu'on peut dire, c'est que les proportions répondent au canon de Lysippe, et non à celui de Polyclète, et que Lysippe a sculpté plusieurs figures d'Hercule. Mais que savons-nous des nombreux élèves et contemporains de Lysippe, et de tous les Hercules qui ont dû sortir de leurs ateliers ? Nous n'avons pas le droit d'accomoder à notre ignorance des désignations qui ne pourraient satisfaire qu'elle.

Il a dû exister, dans l'antiquité, deux images célèbres d'Hercule jeune assis et d'Hermès jeune assis. Peut-être étaient-elles dues au même bronzier. De l'Hercule assis, je ne connais

(1) *Rép. stat.* I, 368, 6.

(2) Cf. S. REINACH, *Les bronzes figurés de la Gaule*, p. 64. 80.

guère qu'une bonne copie, celle de Feurs, qui tire de là une importance considérable, justifiée d'ailleurs par sa beauté exceptionnelle¹. De l'Hermès assis, nous avons un grand exemplaire de bronze à Naples, trouvé à Herculanium, un autre en pierre trouvé à Mérida, un bas-relief de Horn avec la dédicace



Fig. 4
Tête d'Hercule de la Collection Lansdowne.

Mercurio Arverno, une mauvaise statue en pierre découverte à Dampierre et surtout un assez grand nombre de petites copies de bronze, offrant d'innombrables variantes de détail qui s'expliquent par la répugnance des artistes anciens pour les copies exactes, sauf lorsqu'ils travaillaient le marbre d'après des moulages de bronze et dans les dimensions des originaux.

(1) Une petite figure de bronze analogue faisait partie de la collection Aynard (*Rép. stat.* V, 94,8).

Je voudrais, en terminant, insister sur l'intérêt qu'il y aurait à explorer méthodiquement le site dit du Palais, aux portes de Feurs. Jusqu'à présent on n'y a creusé que des tranchées — les dernières, je crois, en 1904¹. Qu'il y ait eu là des thermes ou tout autre édifice, par exemple un grand temple de source, on ne peut douter qu'il s'agisse de constructions d'une importance exceptionnelle. Les colonnes revêtues de marbres polychromes, fixés tantôt au moyen de goujons de fer, plus souvent à l'aide d'une chaux fine très adhésive, avaient, nous dit-on, des diamètres variant de 0 m. 51 à 0 m. 97 ; de pareils supports donnent une idée de la grandeur et de la richesse du monument, dont les fondations et le plan restent à découvrir sous les ruines du château féodal. M. Brassart, le dévoué secrétaire de la société La Diana, à Montbrison, m'apprend que *le Palais*, qui appartenait en 1850 à la famille Perier, a passé par alliance à la famille Montaigne de Percins. Les fouilles d'avril 1904, qui ont duré seulement deux jours, donnaient des résultats encourageants, mais il fallut les interrompre pour ne pas détruire de beaux arbres. Il y a donc là un emplacement dont l'exploration s'imposerait et mériterait probablement des sacrifices ; on peut le recommander, du moins pour des temps moins difficiles que l'heure présente, à nos collègues du Lyonnais et du Forez.

S. REINACH.

(1) *Bulletin de La Diana*, avril-juin 1904, p. 58.